



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

culture

Question écrite n° 111367

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'outre-mer sur le développement des coopérations décentralisées entre nos départements, territoires et collectivités d'outre-mer. En effet, aux Antilles, dans l'océan indien ou dans le Pacifique ou dans l'Atlantique, les populations sont toujours attachées à développer des actions fortes de solidarité, notamment en cas de fléaux naturels souvent présentai dans ces parties du monde. Nos DOM, TOM et COM sont aussi très favorables à des échanges culturels plus proches avec leur environnement direct, grâce notamment à des rencontres plus fréquentes. Ces initiatives sont à développer au plus près du terrain, notamment par des jumelages souvent déjà existants, avec des villes de pays voisins. Il lui demande donc sa position sur ce dossier et les initiatives qu'il compte prendre en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111367

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12361